

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**ASSEMBLÉES ANNUELLES 2010 TENUES A ABIDJAN
ALLOCUTION PRONONCÉE PAR
CARLO MONTICELLI, GOUVERNEUR SUPPLÉANT POUR L'ITALIE**

Monsieur le Président des Conseils des gouverneurs,
Monsieur le Président du Groupe de la Banque,
Chers collègues gouverneurs,
Mesdames et messieurs,

Au nom du Gouvernement italien, je voudrais exprimer notre gratitude pour les dispositions prises en vue des présentes Assemblées annuelles. Le fait de nous retrouver dans cette ville après si longtemps est un signe de détermination mais aussi un rappel des enjeux qui nous attendent.

Nous sommes toujours au milieu de la pire crise que le monde ait connue depuis des décennies. Les pays africains ne sont pas à l'origine de cette crise, mais ils en ont été frappés de plein fouet. Ils ont souvent subi des récessions qui réduisent à néant des progrès réalisés au prix d'efforts considérables déployés en vue de réaliser les Objectifs de développement pour le millénaire.

La riposte de la communauté internationale est sans précédent de par sa vigueur et sa coordination ainsi que du point de vue de la détermination des acteurs.

La Banque a joué pour l'Afrique un rôle crucial dans la riposte à la crise. Une démarche souple consistant à concentrer les ressources des prêts en début de période et à les restructurer a été indispensable pour mobiliser les ressources et accorder une assistance à décaissement rapide. Bien que les perspectives pour 2010 et 2011 s'améliorent, l'approche proactive de la Banque demeure essentielle pour contribuer à satisfaire les besoins de la région.

L'accord conclu sur l'augmentation générale de capital représente un important vote de confiance pour le rôle et la capacité de la Banque, ce qui lui permet de continuer de s'acquitter plus efficacement de sa mission.

Il est nécessaire de la compléter par la mise en œuvre intégrale du programme de réforme.

Permettez-moi de réitérer ici certains des principaux points auxquels l'Italie accorde le rang de priorité le plus élevé.

Tout d'abord, il est nécessaire de mettre en place un modèle financier solide et intégré. À cet égard, nous nous félicitons de l'approbation de la révision des intérêts et commissions sur prêt, en tant que mesure importante qui permettra de faire en sorte que les revenus des prêts couvrent leurs coûts directs et indirects. Il faut aussi veiller à s'assurer que la tarification des prêts cadre avec les caractéristiques de risque et d'échéance des opérations.

Une telle démarche est nécessaire pour garantir que la satisfaction des besoins des pays à faible revenu reste au premier plan du programme d'action. Pour cette raison, nous soutenons la décision d'accroître le pourcentage de l'allocation du revenu net au Fonds africain de développement, tout en préservant la solidité financière de la Banque.

Ensuite, nous soulignons la nécessité de renforcer la fonction de gestion du risque de la Banque. Dans cette perspective, nous attendons avec intérêt l'adoption des instruments d'atténuation du risque, et nous sommes heureux de confirmer que l'Italie est disposée à engager des fonds d'assistance technique au titre de l'« Initiative pour l'atténuation du risque en Afrique ».

Enfin, nous nous félicitons de la convergence vers une méthodologie commune aux banques multilatérales de développement, ce qui permettra de mieux évaluer la performance de la Banque.

Étant donné que le temps presse, je me contenterai d'aborder brièvement trois autres questions.

Premièrement, le développement durable ne peut pas se réaliser si l'on ne prête pas suffisamment attention à l'environnement. Les pauvres sont ceux qui souffrent le plus des conséquences du changement climatique. Nous exhortons la Banque à appuyer la croissance à faible intensité de carbone, à tenir compte des besoins et des difficultés des pays membres régionaux, tout en évitant les doubles emplois avec d'autres institutions financières internationales.

Deuxièmement, nous devons tirer parti d'un partenariat plus solide entre les secteurs public et privé, plus particulièrement dans les pays à faible revenu. La Banque doit tout mettre en œuvre pour élaborer des instruments novateurs, capables de démultiplier ses ressources dans le cadre de sa collaboration avec le secteur privé. Je voudrais ne mentionner que l'exemple de la Facilité internationale de financement pour la vaccination et le Mécanisme de garantie de marché contre les infections à pneumocoques – deux initiatives novatrices dans le domaine de la santé et du développement, favorisées par l'Italie et d'autres partenaires.

Troisièmement, nous nous félicitons du consensus qui s'est dégagé en faveur d'une augmentation du nombre d'administrateurs de la Banque. L'Italie a été réceptive à plusieurs occasions et a adopté une démarche constructive pour promouvoir le consensus. Nous exhortons cependant la Banque à limiter les coûts autant que possible en appliquant la résolution relative à l'augmentation du nombre d'administrateurs.

Je voudrais, en conclusion, réitérer la solide détermination du Gouvernement italien à aider la Banque africaine de développement à relever les nouveaux défis de cette décennie. Je saisis l'occasion pour exprimer notre sincère gratitude au Président Kaberuka, à la direction et à tout le personnel de la Banque pour leur dévouement à la poursuite de notre objectif commun, l'éradication de la pauvreté en Afrique.